

Délibération du 16 Septembre 2022

délibération

N° 2022-47 C

objet

Approbation du rapport d'activités 2021 de Savoie Déchets

- Date de convocation : le 09 septembre 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 09 septembre 2022 s'est réuni le 16 septembre 2022 à 14 h 30 à l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY et en visioconférence.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 20, Nombre de votants : 26

- Etaient présents : 20

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	GRILLAUD Laurent
Communauté d'Agglomération Grand Lac	CARDE Daniel
	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	BADIN Benoît
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	REYNAUD Claude
	VARESANO José

Délégués présent en visio : 1

SILVESTRE Jean-Louis.

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 6

VIGUET-CARRIN Françoise donne pouvoir de vote à ZOCCOLO Alain

BOIX-NEVEU Arthur donne pouvoir de vote à BENEVISE Marie

GIRAUD Murielle donne pouvoir de vote à JOLY Max

GIRARD Marc donne pouvoir de vote à BLANQUET Denis

FRAISSARD Jean-Claude donne pouvoir de vote à BRUNIER Thierry

ROUGEAUX Jean-Pierre donne pouvoir de vote à CHEMIN François

Délégués excusés : 5

SARTORI Walter ; VAN STRAATEN Nicolas ; DANIS Georges ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault.

Délégués absents : 6

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; LEOUTRE Jean-Marc ; AMET Yannick ; MAITRE Florian.

Délibération du 16 Septembre 2022

délibération

N°2022-47 C

objet

Approbation du rapport d'activités 2021 de Savoie Déchets

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente présente le rapport d'activités 2018.

Le rapport d'activités sera consultable dans les locaux de Savoie Déchets, sur le site internet et sera transmis à l'ensemble des collectivités membres ainsi qu'aux agents de Savoie Déchets.

Vu l'arrêté interpréfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : prend acte du rapport d'activités 2021 du Syndicat mixte présenté en séance.

La Présidente,
Marie BENEVISE

